



**MINISTÈRE DES SPORTS**  
**CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEURS DE SPORT**  
**SESSION 2012**

**JEUDI 31 MAI 2012**

**De 15H00 à 19H00**  
**(Horaires métropole)**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2 : Durée 4 heures – Coefficient 3**

Epreuve écrite permettant d'apprécier la capacité du candidat à construire, dans le domaine du sport, un dispositif et à en prévoir les modalités d'évaluation.

Le candidat choisit sur table un des trois exercices suivants :

- élaboration d'un projet d'entraînement ;
- élaboration d'un projet de formation ;
- élaboration d'un projet de développement des activités physiques et sportives.

**SUJETS :**

**Elaboration d'un projet de développement**

Les dispositifs d'accompagnement éducatif comportent un volet sportif.

Compte tenu des spécificités du territoire géographique, votre chef de service vous demande de concevoir, en partenariat, un projet destiné à amplifier le dispositif.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

**Elaboration d'un projet de formation**

Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement ont notamment pour vocation de favoriser l'accès du plus grand nombre à la formation.

Votre chef de service vous demande de prendre en compte cette donnée dans le cadre d'un projet de formation destiné aux dirigeants associatifs.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

**Elaboration d'un projet d'entraînement**

Votre chef de service vous informe que l'entourage de sportifs de haut niveau inscrits dans le parcours d'excellence sportive de votre discipline, critique la dureté excessive des entraînements.

Vous êtes entraîneur chargé de préparer des sportifs à une compétition de référence, comment prenez vous en compte cette information dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'entraînement.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet et son évaluation.